

Vini Link

vous simplifie la fibre



Édition janvier 2024

Pour contacter Vini :

- Service Clients
Tél. : 39 50 (numéro gratuit depuis un fixe ou un mobile du réseau Vini)
- BP 440
98713 Papeete Tahiti
- Sites web :
www.vini.pf
www.corporate.vini.pf
www.vinispot.pf



Vini Tahiti



Vini Tahiti



Partageons l'innovation

viniLink

VOUS SIMPLIFIE LA FIBRE

JE
SOUSCRIS

VINI ME
RACCORDE

JE SUIS
CONNECTÉ

JUSQU'À

50 000^F*

D'AIDE POUR VOS
TRAVAUX



Avec les offres Vini Link, Vini s'occupe de tout !

- Des professionnels agréés réalisent votre raccordement jusqu'à l'installation de vos équipements
- Un seul rendez-vous à votre domicile
- Aucun frais à régler ou à avancer pour vos travaux*

Vini Link Basic

Raccordement de votre propriété au réseau fibre

Un prestataire agréé par Vini réalise à votre domicile et en votre présence les travaux de génie civil et les branchements nécessaires au raccordement de votre propriété. Une fois le raccordement effectué, il vous restera à connecter et mettre en réseau vos divers équipements pour profiter pleinement de la puissance de la fibre.



Vini Link Basic
0 F*

(Jusqu'à 50 000 F)



Vini Link Confort

17 500 F*

(Jusqu'à 67 500 F)

Vini Link Confort

Détendez-vous et laissez Vini s'occuper de tout !

Un prestataire agréé par Vini se chargera de toutes les étapes du raccordement.

En complément des travaux de génie civil et des branchements pour raccorder votre propriété, le prestataire réalisera l'installation des équipements, du lien Ethernet RJ45, et s'assurera du bon fonctionnement de vos services Internet & TV.

Avec Vini, votre raccordement est pris en charge*

Lors du rendez-vous Vini Link, le prestataire vous présentera un devis afin que vous validiez le montant total de vos travaux de raccordement. Si vous respectez les conditions de prise en charge, vous n'aurez rien à régler et aucun frais à avancer ! En effet, jusqu'au 31/12/2024, les travaux de raccordement de votre propriété sont pris en charge jusqu'à 50 000 F TTC.

